COMPTE-RENDU

Réunion publique projet d'aménagement rue de Ballainvilliers

Date :	Samedi 25 Novembre 2023
Services :	Direction de la Communication et Participation citoyenne – Direction des services techniques
Adjoint en charge du quartier :	Alexia Perrin
Présents pour la ville :	Alexia Perrin : Maire adjointe aux finances et commande publique – Adjointe au quartier Balizy-Gravigny Lucille Cecchini : Maire adjointe logement/habitat durable/lutte contre l'habitat indigne/Égalité emmes-hommes Stéphane Delagneau : Conseiller délégué Espace public/Travaux entreprise du patrimoine bâti Annick Nowak : Conseillère déléguée patrimoine Sylvain Fiot : Directeur des Services Techniques et de l'aménagement durable Sylvette Traverse : Chargée de Travaux Espaces Publics Emmanuelle Wimart : Directrice de la Communication et participation citoyenne Marion Boitel : Chargée de mission Démocratie participative

Ordre du jour

Ouverture de séance par Madame Perrin

- Rappel des éléments de contexte et des objectifs de la réunion
- Présentation du projet de réaménagement global de la rue et questions/réponses

Éléments de contexte

L'entrée de la rue de Ballainvilliers est marquée par des chicanes « provisoires » qui ne remplissent pas correctement leur fonction.

Un projet de réaménagement de la rue avait été proposé lors d'une réunion en juin 2022 et n'avait pas donné satisfaction. La Ville s'était alors engagée à co-construire le projet avec les habitants. Un atelier urbain, avait alors été organisé le 8 octobre 2022 en présence de 36 riverains, à l'issu duquel un consensus était ressorti, à savoir la mise en sens unique de la rue de Ballainvilliers dont vous trouverez ci-après les propositions de chacun des groupes.

Table 1

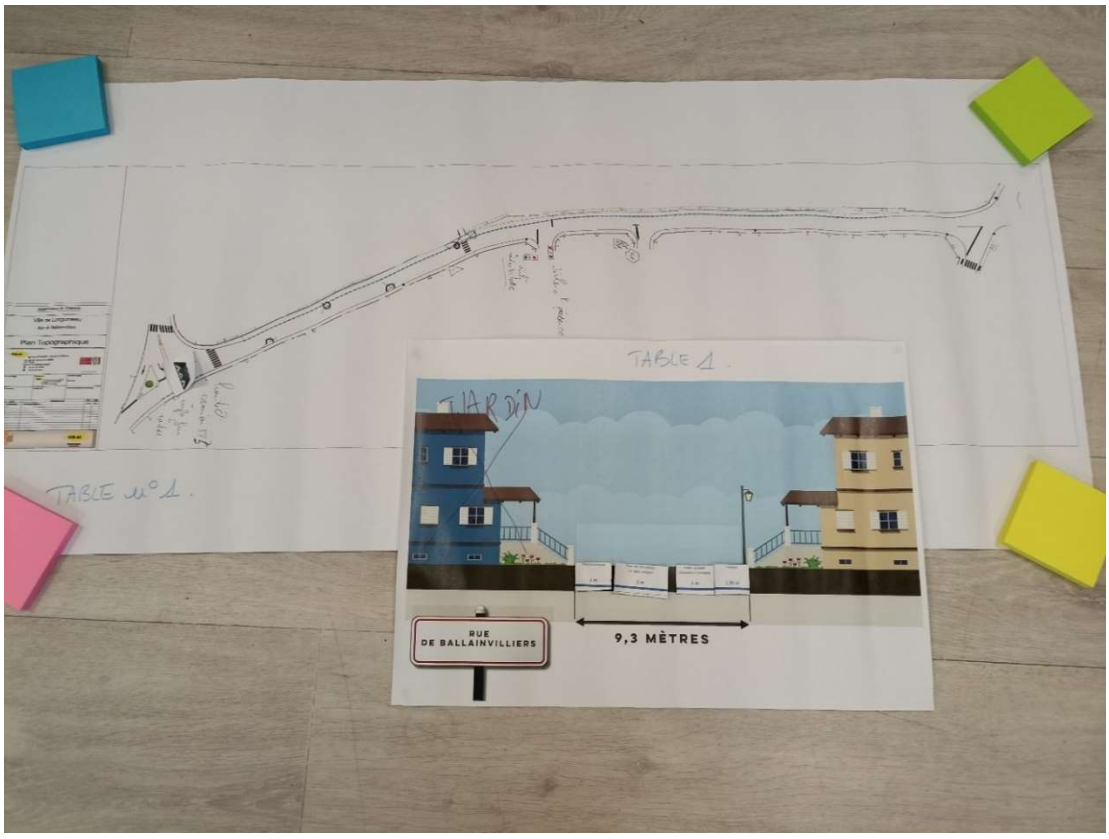

Table 2

Table 3

Table 4

Table 5

En janvier 2023, Sylvain Fiot, Directeur des Services Techniques, a pris le temps de s'approprier le dossier et a diligenté une étude de circulation pour évaluer l'impact sur les rues adjacentes de cette mise en sens unique. En juin 2023, la restitution du diagnostic est fournie par le bureau d'étude permettant aux services techniques d'en produire l'analyse durant l'été 2023 et de formaliser la présentation de ce projet.

Objectifs de la réunion

Cette réunion avait donc pour but de présenter aux habitants l'aboutissement de ce projet grâce :

- À leur travail lors de l'atelier urbain.
- Aux résultats de l'étude de circulation.
- Aux préconisations du bureau d'étude et des services techniques.

L'objectif étant de valoriser le véritable travail d'équipe qui a permis de combiner la connaissance du terrain des habitants et les impératifs techniques et ainsi réaliser un travail cohérent sur l'intégralité de la rue.

Présentation du projet et échanges autour de sa réalisation

Section 1

Remarques des riverains

- Est-il envisageable de réfléchir à un aménagement du carrefour des rues Victor Basch/Ballainvilliers pour inciter les automobilistes à emprunter la rue Victor Basch ?
  Les services techniques indiquent qu'il faut engager une étude lourde pour répondre à cette question, le report de circulation ayant forcément un impact important sur les intersections à feux au niveau de la route de Corbeil. Cette étude n'est, à ce jour, pas chiffrée.

- Il est constaté que les chicanes vont disparaitre au profit d'un nouvel aménagement mais en l'absence de système de ralentissement, les automobilistes ne vont-ils pas en profiter pour prendre beaucoup de vitesse ?
  Les services techniques proposent donc des ralentisseurs « passe-câble » à proximité des traversée piétonnes et intersections.

  Les services techniques prévoient la création de 2 passages surélevés angle Ballainvilliers/fin boucle du Rouillon et angle Ballainvilliers/avant la rue des Saules (au niveau des petites sentes pour la traversée écoles) ainsi que le marquage du passage piétons angle Ballainvilliers/ fin de la boucle du Rouillon.

- Les riverains demandent si des potelets en plastique (J11) peuvent être positionnés le long de la piste cyclable.
  S. Fiot indique que cela n'est pas une solution sur cette section, ce type de mobilier urbain étant régulièrement abimé par les automobilistes il ne remplit donc plus son rôle une fois plié et nécessite donc des interventions trop régulières des services techniques.

- Il est demandé si la signalisation « interdiction camion » peut être agrandie ?
  Cette demande est envisageable mais il y aura un risque de percussion notamment par les bus ou navette qui empreinte cette rue.

- Il est demandé une précision sur le choix de formaliser le cheminement piéton du côté des habitations.
  S. Fiot indique que les services ont privilégié le fonctionnement existant permettant ainsi de ne reprendre, au niveau de la voirie, que la partie stationnement existante et ainsi maîtriser les coûts du projet.

- Il est demandé s'il est prévu d'élargir les trottoirs.
  S. Fiot précise qu'une intervention sur l'agrandissement des trottoirs nécessiterait des travaux conséquents, notamment au niveau de l'ensemble du réseau d'eau, engendrant un coût financier trop important et un allongement du délai de réalisation du projet d'aménagement.

Section 2

Remarques des riverains

- Il est également constaté qu'aucun système de ralentissement n'est prévu au niveau de cette ligne droite. Les riverains évoquent un feu tricolore « récompense ».
  Les services techniques proposent de positionner également des ralentisseurs « passe-câble » à proximité des traversée piétonnes et intersections. Après vérification, la réglementation interdit l'utilisation du dispositif feux « récompense » à proximité des passages piétons et intersections. Cette solution ne peut donc être retenue dans cette rue.
  Les services techniques prévoient la pose de 2 coussins berlinois avant le passage piétons angle Ballainvilliers/Honoré de Balzac.

- Il est signalé qu'il y a peu de passages piétons au niveau de cette section, obligeant les automobilistes qui se gareront à rejoindre le trottoir :
  - en longeant les voitures côté voie de circulation sur plusieurs mètres jusqu'à un passage piéton ;
  - en traversant en dehors d'un passage piéton.

Section 3

Remarques des riverains

- Il est demandé pourquoi l'enrobé de la voirie n'est pas repris pendant ces travaux ?
  Ces travaux supposent des frais très importants et se font généralement dans l'objectif d'intégrer des renouvellements, créations et/ou enfouissement de réseaux.

Section 4

Remarques des riverains

- Il est demandé des précisions sur le secteur du Chariot d'Or par rapport au fonctionnement de la zone de rencontre.
  S. Fiot explique qu'une zone de rencontre est une zone où tous les usagers peuvent circuler sur la chaussée. Les piétons ont la priorité sur les véhicules et ne doivent pas stationner sur la chaussée. La vitesse maximale autorisée est de 20 km/h. Il précise que dans un premier temps les trottoirs ne seront pas abaissés mais que cela peut être étudié.

Remarques générales

- Comment envisagez-vous le fonctionnement des pistes cyclables dont la position sur la voirie varie entre la droite et la gauche de la chaussée en fonction de la chaussée ?
  Chaque changement de côté des pistes cyclables correspond soit à une nouvelle section, soit à une nouvelle intersection. Le cheminement se fera donc naturellement.

- Une communication dans le Mag de la ville reprenant les aspects du code de la route par rapport à ces nouveaux aménagements (pistes cyclables, zone de rencontre…) peut-elle être envisagée ?
  Oui cela pourra être réalisé à l'occasion de l'inauguration des aménagements.

Conclusion

Pour conclure, les élus et les services notent qu'il est essentiel de :

- Rendre lisible la nouvelle signalisation.
- Mener une réflexion pour le carrefour des rues Victor Basch et Ballainvilliers.
- Revenir vers les habitants pour confirmer le délai des travaux qui devraient commencer en avril 2024.
- Prévoir une réunion point étape en septembre/octobre 2024.